



Mobilité des personnels de direction à la rentrée 2026

Circulaire n°2025-001 du 08/09/2025 relative aux intentions de mobilité des personnels de direction à la rentrée 2026

Division des personnels ATSS et d'encadrement - DPAE

Affaire suivie par :

Magali VENTURA

Tel : 04.95.50.34.65

Mél : magali.ventura@ac-corse.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement (lycées, collèges, lycées professionnels, EREA, Madame et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Corse du Sud et de la Haute-Corse.

Références :

- Article 22 du décret n°2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié
- Note de la direction de l'encadrement du 25 août 2025
- Note aux personnels de direction du 4 août 2025 publiée au BOEN du 28 août 2025

La présente circulaire fixe pour la rentrée 2026, le cadre de la mobilité des personnels de direction en précisant le calendrier et les modalités d'organisation.

I - PERSONNELS CONCERNES

- Peuvent être concernés, les personnels de direction, qui au 1^{er} septembre 2026 auront 3 ans d'ancienneté au moins sur le poste actuel ;
- Sont concernés obligatoirement, les personnels de direction dont l'ancienneté sur le poste actuel sera de 9 ans ou plus au 1^{er} septembre 2026 et qui devront recevoir une nouvelle affectation à cette date ;
- Sont tenus de participer aux opérations annuelles de mutation, les personnels de direction qui comptent 7 ou 8 ans dans le même poste au 1^{er} septembre 2026.

II - MODALITES ET CALENDRIER DE SAISIE DES INTENTIONS DE MOBILITE

Les personnels devront saisir leur intention de mobilité sur Colibris – mon portail RH à l'adresse suivante : <https://portail.phm.education.gouv.fr>

Une plateforme d'assistance aux agents est également disponible à l'adresse suivante : sirhen-portail-agent@toulouse.fr

La saisie des intentions de mobilité est possible du **lundi 8 septembre 2025 au vendredi 19 septembre 2025 inclus**.

Renseigner ses intentions de mobilité n'est pas obligatoire mais permet de donner une meilleure visibilité des postes susceptibles de se libérer lors de la campagne pour la rentrée 2026.

Mes services sont à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.



Pour le Recteur et par délégation,
la Secrétaire Générale
Virginie FRANTZ